

# Procès-verbal Assemblée Générale

-----  
Mardi 4 avril 2017

## Ordre du jour

---

- Ouverture de l'assemblée générale par la présidente
- Renouvellement des cotisations (Art 6)
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel
- Point sur le nouveau site internet de l'association
- Renouvellement du conseil d'administration - élu pour deux ans (Art 19)

1

## Ouverture de séance

---

### Membres présents

1. Angonese Christelle
2. Berda Françoise
3. Bergeret Véronique
4. Caruso Béatrice
5. Devauchelle Françoise
6. Genelier Carole
7. Giraud-Telme Catherine
8. Gresset Stéphanie
9. Guinet Brigitte
10. Haddad Parfait Joëlle
11. Jacqueson Sabine
12. Macé Bertille
13. Nicolas Florence
14. Piccolo Véronique
15. Piroolley Geneviève
16. Rostand Danièle
17. Voide Nathalie
18. Wokowski-Pierre Hélène
19. Zingg Jean-Pierre

### Membres excusés

1. Barthelet Chantal (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
2. Bellard Jacqueline (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
3. Bourdiol Gérard (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
4. Colin Jean-Pierre (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
5. Constantin Thierry (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
6. Coulet Blandine (pouvoirs donnés à Véronique Bergeret)
7. Dorion Christine ((pouvoirs donnés à Christelle Angonese)
8. Ferrini Serge (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
9. Giraud-Telme Germaine (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
10. Giraud-Telme Hervé ((pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
11. Mercier Yves (pouvoirs donnés à Hélène Wokowski-Pierre)
12. Prost Isabelle (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)
13. Tholomier Agnès (pouvoirs donnés à Catherine Giraud-Telme)

Conformément aux statuts de l'association, le vote par procuration est autorisé dans la limite de trois par membre présent. La répartition des procurations est faite en ce sens.

Ouverture de l'assemblée par la présidente à 19h10.

## **Renouvellement des cotisations (Art.6)**

---

Le montant de la cotisation fixé à 15 € par an est inchangé.  
Les membres présents renouvellent leur cotisation  
Les personnes excusées ont envoyé leur cotisation par courrier.

## **Présentation du rapport moral**

---

### **La présidente Catherine Giraud-Telme présente le rapport moral :**

L'association n'a pas tenu d'assemblée générale l'année dernière (les rapports moral, financier et d'activité de 2015 sont en ligne sur le site internet de Carpe diem RCH). La présidente rappelle des événements particuliers qui se sont déroulés à la Maison de Vie :

Une succession de plusieurs directeurs intérimaires, puis une directrice en CDI actuellement en arrêt maladie : ceci bloque un recrutement définitif.

Une directrice est en poste à ce jour en intérim et couvre l'arrêt maladie de la précédente.

Un article récent paru dans l'Est Républicain, initié uniquement à des fins personnelles, a mis à mal les bénévoles, les résidents et la Maison de Vie. Ni l'association, ni le travail des bénévoles ni la Maison de Vie ne sont mis en cause. La présidente reste disponible pour répondre aux nouvelles questions des bénévoles, tout en sachant qu'il est essentiel pour tous de se recentrer sur la mission de Carpe Diem RCH : les bénévoles et les résidents.

Un démenti a été publié à la demande de Croix rouge française.

La Maison de Vie a retrouvé un taux de remplissage très satisfaisant, oscillant entre 7 et 10 (il était de 4 l'année passée). C'est signe que la maison a retrouvé sa stabilité.

La présidente remercie la directrice actuelle pour son investissement et son énergie. La Maison de Vie a retrouvé sérénité et son âme d'antan.

**Les bénévoles conservent leur motivation, continuent d'apporter leurs idées et la bonne humeur : c'est essentiel, et le groupe reste extrêmement soudé et actif.**

**Leurs interventions font l'unanimité.**

**Les groupes de paroles mensuels sont riches et intéressants. Les retours sont bons de la part de la psychologue.**

**Ils sont chaleureusement remerciés. Leurs actions ont un réel impact sur le moral et la santé des résidents.**

**Carpe Diem RCH poursuit ses actions auprès des résidents et financent les sorties (cinéma...).**

Prévu en 2017

Ce bénévolat reste difficile. Des difficultés sont remarquées pour recruter et maintenir une équipe présente et régulière. Malgré différentes adaptations dans le recrutement et l'organisation qui suit, le nombre de bénévoles intervenant à la Maison de Vie reste constant avec un noyau très actif.

Trois candidatures spontanées ont cependant été accueillies en fin d'année. Nathalie Voide a formé rapidement les nouvelles recrues (en attendant la formation post recrutement). Ils ont pu bénéficier d'une période de tutorat grâce aux anciens afin d'être rapidement intégrés et opérationnels.

La question d'un nouveau recrutement est posée. Pas de réponse d'engagement pour l'instant. Par contre, un espace « recrutement » est créé sur le site internet pour encourager les candidatures spontanées.

La présence de la formatrice psychanalyste est saluée.

Le comptage des heures de bénévolat permet la traçabilité des interventions. C'était en 2015.

**Le rapport moral est voté à l'unanimité**

## Présentation du rapport d'activité

---

**Catherine Giraud-Telme, responsable des bénévoles, présente le rapport d'activité. L'année a été riche en événements.**

- Trois moments festifs ont été organisés sur l'année 2016 (janvier, juin, septembre) avec les bénévoles. Ils sont l'occasion pour Carpe diem RCH de rencontrer les bénévoles.
- Un recrutement par voie de presse a été organisé en début d'année suivi d'une formation de trois mois grâce à l'intervention de Geneviève Pirolley (psychanalyste). La phase *tutorat* avec les bénévoles expérimentés est appréciée.
- Deux coiffeuses bénévoles interviennent à la Maison de Vie selon les demandes.
- Des jeux de société ont été mis en place.
- Le temps fort de cette année 2016 fut la réalisation de dernier rêve d'une résidente dont le souhait était d'approcher un cheval une dernière fois. Remerciements à Nathalie Voide et les personnes qui l'ont accompagnée sur ce projet, notamment Valérie des Haras de Vesontio et son cheval Presumio.
- La sortie à la brocante de Saint-Ferjeux pour un résident a été remarquée également.
- Les sorties cinéma sont appréciées et prises en charge par l'association.
- La fête de Noël organisée à la Maison de Vie a été très réussie, ainsi que la sortie au marché de Noël malgré une température basse (besoin de plaids et couvertures pour les résidents).
- La chorale « chants&espoirs » a choisi la maison de vie pour reverser la moitié de ses recettes en 2017, et est venue chanter fin décembre.

Toutes ces interventions s'inscrivent parfaitement dans les missions de l'association qui continue à contribuer au bon fonctionnement de la Maison de Vie.

Toutes les demandes et sollicitations des résidents ont été pourvues par la vingtaine de bénévoles.

Prise de parole de la directrice actuelle de la Maison de Vie, présente dans l'assemblée :

*« Sans le bénévolat, la Maison de Vie ne peut pas exister. Le personnel médical ne peut pas se charger des missions accomplies par les bénévoles. Les bénévoles sont des partenaires indispensables.*

*La seule difficulté qu'il est à noter est le travail à faire en collaboration avec une association qui n'est pas la direction de la Maison de Vie.*

*Carpe Diem RCH est très immiscée dans la Maison de Vie. La difficulté réside dans ce travail collaboratif, **c'est pour cela que l'aspect partenariat pour le bien-être des résidents est primordial.***

La directrice actuelle de la Maison de Vie propose d'organiser d'ici le mois de juin un pique-nique ou un repas à la Maison de Vie entre bénévoles et résidents. La proposition est retenue mais la date doit être redéfinie. A savoir que généralement ce type de repas se tient fin août.

Elle explique également qu'il faudrait investir dans une tondeuse et trouver une personne pour la tonte du jardin.

**Le rapport d'activité est voté à l'unanimité**

## Présentation du rapport financier

---

**Bertille Mace, trésorière, présente le rapport financier**

Présentation des comptes pour l'exercice 2016 conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

Etant donné l'annualisation de ses comptes ainsi que de ses activités, l'association a clôturé le 31 décembre 2016 les comptes de son exercice comptable. La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2016, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les membres du conseil d'administration ont validé les comptes qui sont présentés, le 29 mars 2017.

Le rapport financier présente les résultats de la gestion de l'exercice 2016 : à la suite de cet exposé, il est soumis au vote pour approbation.

## COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2016

Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que des produits réalisés.

### ➤ Charges

Selon les activités de l'année 2016, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de 2410,48 €, qui correspondent aux emplois suivants :

- 915,65 € qui correspondent aux frais de réception (événements marquants de la vie de l'association : galette, Noël, barbecue, repas et pot d'intégration de nouveaux bénévoles) et de fournitures administratives
- 150,12 € correspondant aux « services externes » : maintenance du site internet et frais d'assurance
- 1344,71 € pour les « autres services extérieurs » : formation des bénévoles, groupes de paroles, frais postaux...

### ➤ Produits

Au cours de l'année 2016, les recettes de l'association s'élèvent à 2258,80 €. Elles s'expliquent notamment par les ressources suivantes :

- 750 € correspondant à la somme des cotisations des membres (50 personnes en 2016)
- 1446 € correspondant à la somme des dons reçus par l'association
- 62,80 € de produits financiers

### ➤ Résultat

Le résultat est donc de - 151,68 €, résultat déficitaire.

Le solde des comptes s'élève à 9 413,71 € au 31 décembre 2016.

### ***Le rapport financier est voté à l'unanimité***

La directrice actuelle demande pourquoi Carpe Diem RCH ne bénéficie pas de subvention. Les subventions peuvent être attribuées pour la mise en œuvre d'un événement, pas pour le fonctionnement.

Nathalie Voide évoque le projet d'accueil individualisé à la Maison de Vie qui sera présenté aux bénévoles.

## Présentation du budget prévisionnel

---

**Bertille Mace, trésorière, présente le budget prévisionnel**

*Page suivante*

**Budget prévisionnel 2017**

Libellé	Budget prev 2017	Observations
Petit équipement	100,00	cadeaux Noël bénévoles
Boissons	300,00	événements marquants associations
Réception/animation	400,00	événements marquants associations
Fournitures administratives	100,00	
<b>Achats de Fournitures</b>	<b>900,00</b>	
Sous traitance générale	65,00	site internet
Locations immobilières		
Locations		
Charges locatives		
Entretien / réparation		
Assurances	85,00	crédit mutuel
Documentation		
<b>Services Extérieurs</b>	<b>150,00</b>	
Honoraires	900,00	groupes de paroles
Publicités		
Dons maison de vie		
Actions de formations		
Autres actions	200,00	sorties résidents (cinéma, ..)
Frais postaux et télécommunications	100,00	
Services bancaires	-	
Divers		
<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>1 200,00</b>	
Impôts, taxes et Versements		
Charges de personnel		
Charges de Personnel et Impôts		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 250,00</b>	
Cotisations	750,00	
Dons	1 500,00	
Subventions		
Autres produits		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 250,00</b>	

## ***Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité***

### **Point sur le nouveau site internet de l'association**

---

L'association a dû changer de webmaster et refondre totalement le site internet en fin d'année. Le précieux agenda des bénévoles est à nouveau en ligne ainsi que les principaux documents, compte-rendus des assemblées générales, photos des derniers événements.

Des adresses mail ont été créées pour contacter les membres du bureau individuellement. Un onglet *recrutement* a été créé pour accueillir les candidatures spontanées. La page *Facebook* reste très active.

### **Renouvellement du conseil d'administration - élu pour deux ans (Art 19)**

---

Bertille Macé et Sabine Jacqueson annoncent leur départ. La présidente les remercie pour leur action et leur fidélité depuis 2004.

Jean-Pierre Zingg se propose pour être membre du conseil d'administration

Carole Genelier, Catherine Giraud-Telme, Nathalie Voide et Hélène Wokowski-Pierre sont renouvelées au conseil d'administration.

L'élection des fonctions au sein du conseil d'administration et du bureau auront lieu lors du prochain conseil d'administration en mai prochain.

### ***Le renouvellement est voté à l'unanimité***

La séance est levée à 20h15.

La présidente remercie tout le monde pour son implication.

La présidente  
Catherine Giraud-Telme

